



# Commerce international du gaz en Belgique

Détermination de l'origine et de la destination des importations et des exportations, et élimination du transit des données annuelles



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec](https://www.instagram.com/spfec)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ [economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)

**Éditrice responsable :**

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

049-21

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Introduction .....                                | 4  |
| 1. Le gaz naturel en Belgique .....               | 4  |
| 1.1. Gaz à faible pouvoir calorifique.....        | 5  |
| 1.2. Gaz à haut pouvoir calorifique.....          | 5  |
| 2. Commerce international du gaz en Belgique..... | 6  |
| 2.1. Méthodes précédentes .....                   | 7  |
| 2.2. Nouvelle méthode ajustée .....               | 8  |
| 2.3. Résultats.....                               | 9  |
| 3. Conclusion .....                               | 12 |
| 4. Références.....                                | 12 |

## Liste des figures

|  |   |
|--|---|
| Figure 1. Réseau de transport de gaz belge et les points d'interconnexion connexes ..... | 5 |
| Figure 2. Points d'interconnexion frontaliers du Belux.....                              | 6 |
| Figure 3. Principales voies de transport du gaz H en Belgique .....                      | 8 |

## Liste des graphiques

|  |    |
|--|----|
| Graphique 1. Total des entrées dans le réseau gazier principal belge en 2019 ..... | 11 |
| Graphique 2. Importations de gaz en Belgique en 2019 .....                         | 11 |
| Graphique 3. Origine du gaz naturel consommé en Belgique en 2019 .....             | 11 |

## Liste des tableaux

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1. Flux physiques de gaz entrant et sortant de la Belgique en 2019 .....             | 7  |
| Tableau 2. Importations nettes calculées – ancienne méthodologie vs. nouvelle méthodologie . | 10 |
| Tableau 3. Importations nettes calculées – ancienne méthodologie vs. nouvelle méthodologie . | 10 |

## Introduction

Les États membres de l'Union européenne (UE) doivent produire des rapports mensuels et annuels sur le commerce du gaz à l'intérieur de leurs frontières, en vertu du règlement (CE) n° 1099/2008. Certaines définitions diffèrent entre les données mensuelles et annuelles, parmi lesquelles les définitions des importations et des exportations. Ce document se concentre sur la production des données annuelles, et plus particulièrement sur la détermination de l'origine et de la destination des importations et des exportations, et sur l'élimination du transit.

Le règlement (CE) n° 1099/2008 précise que « *les 'importations' font référence au pays de première origine (le pays dans lequel le produit énergétique a été produit) pour utilisation dans le pays déclarant et les 'exportations' au pays où aura lieu la consommation finale du produit énergétique.* »

Cela indiquerait que la définition d'Eurostat se base sur l'origine et la destination de la molécule de gaz à proprement parler, et non sur l'origine ou la destination indiquée dans un contrat ; cependant, il se peut que cela ne soit pas clairement indiqué dans les directives.

La Belgique se trouve à un carrefour international du gaz, avec des points d'interconnexion frontaliers avec les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et le Luxembourg, ainsi que le port de Zeebrugge par lequel le gaz naturel liquéfié (GNL) est importé.

Des informations sur l'origine et/ou la destination réelle du gaz transporté sur le réseau belge sont disponibles pour certains pays (la Norvège pour le gaz H, les Pays-Bas et la France pour le gaz L) ainsi que pour le GNL, mais ce n'est toutefois pas le cas pour la totalité du gaz. Cela est dû à la dépendance accrue à l'égard des contrats à court terme et du marché au comptant, ainsi qu'au fait que les sociétés de commerce de gaz ne suivent pas les molécules de gaz réelles qu'elles négocient, mais plutôt les pays avec lesquels elles ont des contrats.

Les instructions de déclaration du questionnaire annuel conjoint Eurostat/AIE sur le gaz naturel stipulent que « *Le gaz transitant par votre pays ne doit pas être inclus* ». Cependant, ces instructions précisent également que « *Le GNL importé qui est regazéifié dans votre pays et ensuite exporté vers un autre pays doit être considéré comme une importation de GNL dans votre pays et comme une exportation de gaz vers le pays de destination.* »

Jusqu'à récemment, le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie utilisait une méthode qui calculait les importations nettes pour éliminer le transit, puis adoptait une approche proportionnelle pour estimer les quantités de gaz importées de chaque pays voisin et (dans le cas du GNL regazéifié) exportées vers chaque pays voisin.

Afin d'améliorer sa méthodologie, le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie a décidé d'utiliser les données de flux fournies par Fluxys Belgium, le gestionnaire du réseau de transport belge. Ces données indiquent les quantités de gaz entrant et sortant de chaque point d'interconnexion sur une base horaire. Cette méthode permet de développer un modèle qui

- se base autant que possible sur les flux physiques réels de gaz en Belgique,
- met mieux en évidence le transit, et
- détermine l'origine immédiate des importations et la destination des exportations.

Veillez noter que si la procédure décrite dans ce document ne s'applique qu'au réseau principal de gaz de Fluxys Belgium, les chiffres définitifs cités dans la section « Résultats » incluent également les connexions directes et le GNL qui est utilisé en Belgique sans être préalablement regazéifié et injecté dans le réseau. Ceux-ci sont ajoutés après les étapes décrites dans ce document afin d'obtenir les chiffres définitifs du gaz naturel pour la Belgique.

## 1. Le gaz naturel en Belgique

Fluxys Belgium est le gestionnaire indépendant du réseau de transport de gaz naturel à haute pression en Belgique, de l'infrastructure de stockage de gaz naturel et du terminal GNL à Zeebrugge.

Le réseau gazier belge est divisé en deux réseaux distincts : un réseau pour le gaz à haut pouvoir calorifique (gaz H) et un réseau pour le gaz à faible pouvoir calorifique (gaz L)<sup>1</sup>.

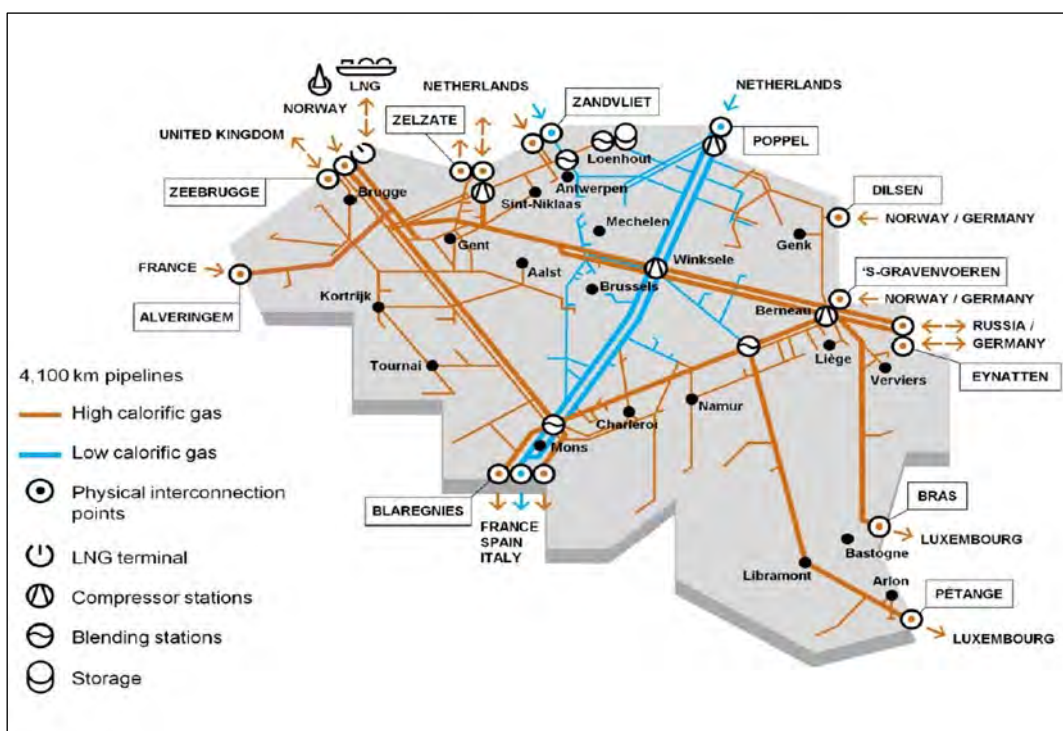
## 1.1. Gaz à faible pouvoir calorifique

Depuis les années 1960, la Belgique importe du gaz L du gisement de Groningen aux Pays-Bas. Une partie de ce gaz L est consommée en Belgique et le reste transite par la France. Le gaz L représentait 23 % du marché belge en 2019, mais il devrait être progressivement abandonné d'ici 2029.

Le réseau de gaz L (en bleu dans la figure 1) est axé sur un double gazoduc relié aux Pays-Bas via les points d'interconnexion Hilvarenbeek-Poppel et Zandvliet L, et relié à la France via le point d'interconnexion Blaregnies L.

Cette dorsale alimente plusieurs réseaux de distribution couvrant la province du Limbourg, la Campine, le sud du Brabant flamand et le nord du Brabant wallon, certaines parties de la province de Liège et du Hainaut, ainsi que les grandes villes de Bruxelles et d'Anvers.

Figure 1. Réseau de transport de gaz belge et les points d'interconnexion connexes



Source : Fluxys Belgium.

## 1.2. Gaz à haut pouvoir calorifique

En 1977, la Norvège est devenue le premier importateur de gaz H en Belgique. Depuis lors, le réseau de gaz H a été progressivement connecté à la France, aux Pays-Bas, au Luxembourg, à l'Allemagne et au Royaume-Uni, ainsi qu'au terminal GNL de Zeebrugge.

En plus du service standard de regazéification, le terminal GNL de Zeebrugge permet le chargement et le déchargement de grands navires, les transbordements directs entre navires et le stockage temporaire. Il dessert également le marché du GNL à petite échelle, en fournissant un combustible de substitution pour des plus petits navires et des camions, ou pour des clients industriels non connectés au réseau de gazoducs.

<sup>1</sup> Le gaz L a un pouvoir calorifique brut moyen de 9,769 kWh/Nm<sup>3</sup> ou 33,341 TJ/Mm<sup>3</sup>(s), tandis que le gaz H a un pouvoir calorifique brut moyen de 11,630 kWh/Nm<sup>3</sup> ou 39,693 TJ/Mm<sup>3</sup>(s).

Les premières importations de GNL sont venues d'Algérie dans les années 1980. Depuis 2007, le Qatar est le principal importateur de GNL en Belgique. Cependant, depuis 2018, on observe également une augmentation des importations de GNL russes.

Le GNL regazéifié injecté dans le réseau belge est soit utilisé en Belgique, soit exporté. Comme il n'y a pas de production indigène en Belgique, ce GNL regazéifié est considéré comme la seule exportation de gaz du pays selon les définitions d'Eurostat.

En outre, le GNL regazéifié peut être importé de pays voisins, entre autres de France (via le terminal de Dunkerque).

Le réseau belge de gaz H (en orange dans la figure 1) couvre la Flandre-Occidentale, la Flandre-Orientale, les provinces de Namur et de Liège, la majeure partie du Hainaut et une grande partie du Limbourg. Le réseau s'articule autour de trois axes :

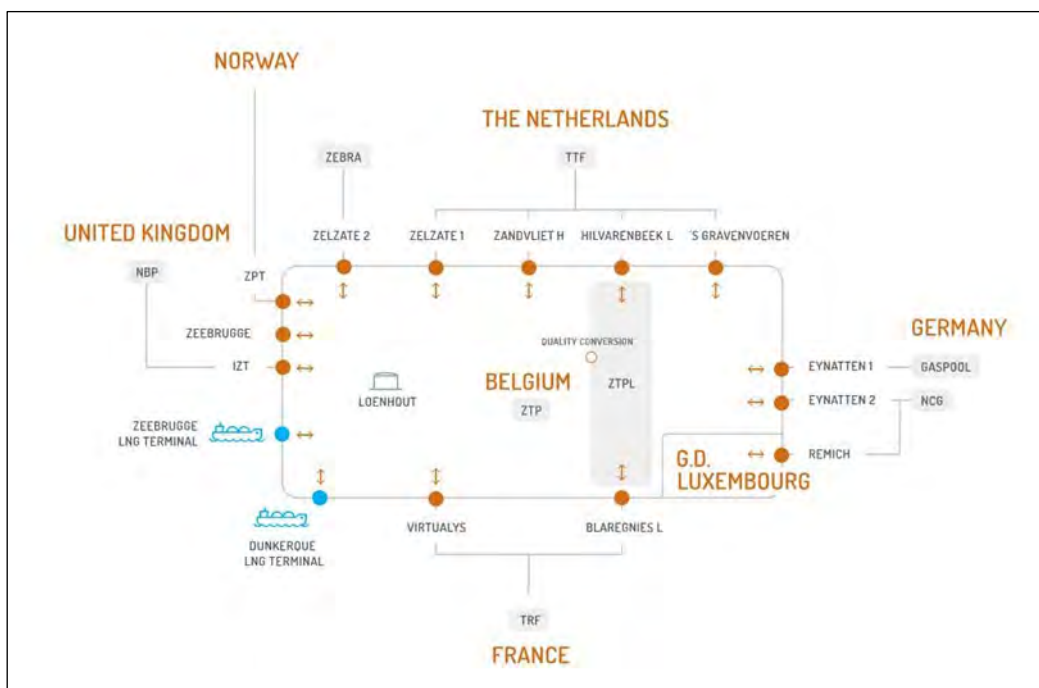
- un pipeline connecté aux Pays-Bas, à la France et au Luxembourg ;
- un double gazoduc connecté au hub de Zeebrugge (qui regroupe les flux des gazoducs norvégiens et britanniques, et du terminal GNL) et à la France ;
- un pipeline bidirectionnel connecté au hub de Zeebrugge (à une extrémité) et à l'Allemagne (à l'autre extrémité).

## 2. Commerce international du gaz en Belgique

La Belgique se trouve à un carrefour international du gaz, avec 20 points d'interconnexion frontaliers qui permettent le transport de gaz depuis :

- les Pays-Bas vers la France et le Luxembourg ;
- la Norvège vers la France ;
- la Norvège et le Royaume-Uni vers l'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg et la France ;
- l'Allemagne vers le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Luxembourg et la France.
- les pays producteurs de GNL (tels que le Qatar, la Russie ou les États-Unis) vers le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et le Luxembourg (sous forme de GNL regazéifié).

Figure 2. Points d'interconnexion frontaliers du Belux



Note : les points d'interconnexion Bras-Petange au Luxembourg ne sont pas indiqués car ils sont considérés comme des points internes au réseau du Belux.

Source : Fluxys Belgium.

Fluxys Belgium mesure les flux physiques de gaz naturel en Belgique. L'entreprise surveille le gaz entrant et sortant de chaque point d'interconnexion sur une base horaire, ce qui permet de connaître la quantité de gaz qui entre en Belgique en provenance des pays voisins et vice versa.

Tableau 1. Flux physiques de gaz entrant et sortant de la Belgique en 2019

En TJ.

|              | Gaz L          |                | Gaz H            |                |
|--------------|----------------|----------------|------------------|----------------|
|              | Entrée         | Sortie         | Entrée           | Sortie         |
| France       | 0              | 157.941        | 14.700           | 403.167        |
| Luxembourg   | 0              | 0              | 0                | 27.476         |
| Allemagne    | 0              | 0              | 63.016           | 33.371         |
| Pays-Bas     | 322.112        | 0              | 161.980          | 233.991        |
| Royaume-Uni  | 0              | 0              | 172.867          | 14.947         |
| Norvège      | 0              | 0              | 578.963          | 0              |
| GNL          | 0              | 0              | 261.571          | 9              |
| <b>Total</b> | <b>322.112</b> | <b>157.941</b> | <b>1.253.096</b> | <b>712.961</b> |

Source : Fluxys Belgium.

Comme mentionné dans l'introduction, les informations sur l'origine et/ou la destination réelle du gaz transporté dans le réseau belge sont disponibles pour certains pays (la Norvège pour le gaz H, les Pays-Bas et la France pour le gaz L) ainsi que pour le GNL, mais ce n'est toutefois pas le cas pour la totalité du gaz.

En outre, le gaz qui entre dans un pays par un point d'entrée frontalier peut être mélangé au gaz provenant d'autres points d'entrée frontaliers de ce pays, ainsi qu'au gaz que le pays lui-même pourrait produire. Les pays reliés à ces points d'entrée frontaliers peuvent être à leur tour des pays où le gaz est effectivement extrait, mais ils peuvent aussi être des pays de transit.

## 2.1. Méthodes précédentes

Jusqu'à récemment, le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie utilisait une méthodologie qui calculait les importations nettes pour éliminer le transit, puis adoptait une approche proportionnelle pour estimer les quantités de gaz importées de chaque pays voisin et exportées vers chaque pays voisin.

Le gaz L est transporté des Pays-Bas via les points d'interconnexion Hilvarenbeek-Poppel et Zandvliet L, vers la France en passant par le point d'interconnexion Blaregnies L. Par conséquent, les importations de gaz L sont simplement calculées en soustrayant le flux de sortie de la France du flux d'entrée des Pays-Bas.

Pour le gaz H, une approche proportionnelle a été adoptée :

1. Les importations nettes de gaz H ont été obtenues en soustrayant la somme des flux de sortie de gaz H de la somme des flux d'entrée de gaz H ;
2. Les exportations de gaz H (c'est-à-dire les exportations de GNL regazéifié) ont été calculées selon une règle de 3 :  

$$\text{Total GNL regazéifié} * \text{Somme des flux de sortie de gaz H} / \text{Somme des flux d'entrée de gaz H}$$
3. Les exportations de gaz H ont été ajoutées aux importations nettes de gaz H pour obtenir les importations finales de gaz H.

Pour chaque pays, les importations et les exportations de gaz H ont ensuite été calculées selon une règle de 3 :

- Flux d'entrée de gaz H du pays \* Importations finales de gaz H / Somme des flux d'entrée de gaz H
- Flux de sortie de gaz H du pays \* Exportations de gaz H / Somme des flux de sortie de gaz H

## 2.2. Nouvelle méthode ajustée

Afin d'améliorer sa méthodologie, le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie a utilisé les données de flux fournies par Fluxys Belgium pour le gaz H, ces données indiquant les quantités de gaz entrant et sortant de chaque point d'interconnexion sur une base horaire. Des discussions complémentaires avec Fluxys Belgium ont permis de mieux comprendre les différents flux de gaz au sein du réseau belge.

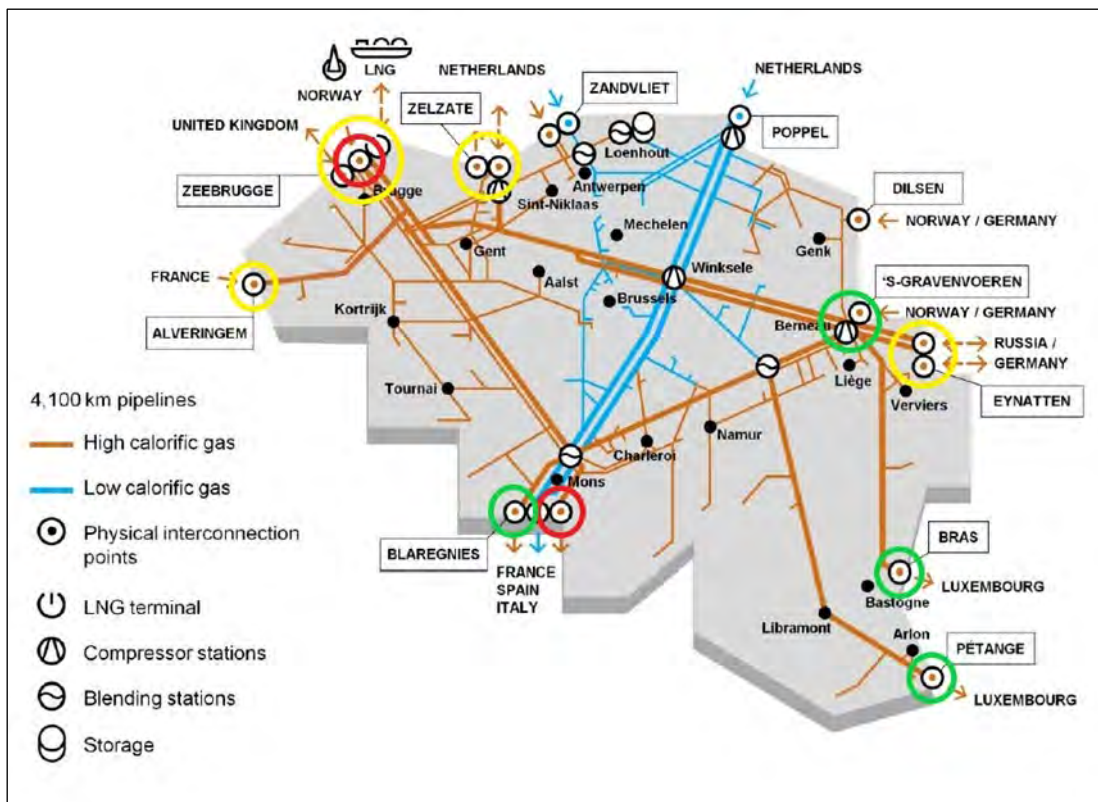
Les données ouvertes mises en ligne par Fluxys Belgium sont agrégées et combinent plusieurs points d'interconnexion en points virtuels. Cependant, Fluxys Belgium a accepté de fournir des données de flux qui indiquent la quantité de gaz entrant et sortant de chaque point d'interconnexion sur une base horaire.

La nouvelle méthodologie s'est donc concentrée sur les trois principales voies de transmission du gaz H, présentées dans la figure 3 :

- A. De la Norvège à Blaregnies Troll (cercles rouges) ;
- B. De 's Gravenvoeren D900 à Blaregnies Segeo, Bras et Pétange (cercles verts) ;
- C. Du hub de Zeebrugge à Alveringem, Zelzate et Eynatten dans un sens, et d'Eynatten à Zelzate, au Royaume-Uni et à Alveringem dans l'autre (cercles jaunes). Le GNL regazéifié exporté de Belgique vers le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et le Luxembourg est également inclus.

Il est important de noter que ces voies ne sont pas en « circuit fermé » et que le gaz peut être transféré d'une voie à l'autre.

Figure 3. Principales voies de transport du gaz H en Belgique



Source : Fluxys Belgium.

Le travail est basé sur les hypothèses suivantes :

1. Le gaz emprunte la voie la plus courte possible et transite dans l'heure qui suit.
2. Le gaz importé par Zandvliet H, Dilsen et 's Gravenvoeren D400 est principalement utilisé en Belgique.



3. Le gaz transporté sur la voie A soit est utilisé en Belgique, soit transite directement vers la France, soit est envoyé sur la voie B ou la voie C. Le reste du gaz qui transite vers la France par la voie A provient de la voie B (ou plus rarement de la voie C).
4. Une partie du gaz transporté sur la voie B est utilisée en Belgique, le reste transite vers le Luxembourg et la France.
5. On estime qu'au moins 500.000 kWh/h du gaz entrant par Dilsen et 's Gravenvoeren est destiné à la Belgique.
6. La voie C est exclusivement utilisée pour le transit<sup>2</sup>. Tout gaz qui ne transite pas directement est envoyé sur la voie B (ou plus rarement sur la voie A).
7. L'Allemagne et, plus rarement, les Pays-Bas utilisent des points d'interconnexion le long de la voie C pour transférer du gaz dans leur propre pays. Ce transfert de gaz, appelé « Shorthaul Wheeling », doit être éliminé avant de pouvoir effectuer d'autres calculs.
8. En moyenne, 1.000.000 kWh/h de GNL regazéifié est consommé en Belgique. Tout GNL regazéifié supplémentaire est envoyé sur la voie C.
9. Tout le gaz stocké dans l'installation de Loenhout est consommé en Belgique.
10. Le stockage en conduite (« linepack ») n'est pas pris en compte. Il s'agit d'une forme de flexibilité intégrée au système, d'une procédure qui permet de stocker temporairement un volume tampon de gaz dans le réseau, ce qui peut faire fluctuer la capacité d'une heure à l'autre.

La nouvelle méthodologie développée utilise les données horaires fournies par Fluxys Belgium, en basant les calculs sur le concept d'« entrée réelle », obtenu en soustrayant le(s) flux horaire(s) de sortie d'une voie du(des) flux horaire(s) d'entrée. Une « entrée réelle » négative indique que seul un transit a eu lieu pendant cette heure, tandis qu'une « entrée réelle » positive indique que le gaz est resté en Belgique (pour être utilisé ou envoyé sur une autre voie). Les bilans des flux de gaz provenant de chacune des différentes voies sont résolus un par un, afin d'atteindre un équilibre.

## 2.3. Résultats

Une fois les bilans des flux de gaz résolus, les données obtenues sont reportées dans un tableau récapitulatif. Celui-ci indique les quantités de gaz H gazeux transitant d'un pays à l'autre, les quantités importées de chaque pays pour l'usage belge et les quantités de GNL regazéifié utilisées en Belgique et exportées vers chaque pays.

Des contrôles sont effectués pour s'assurer que tous les flux d'entrée et de sortie sont comptabilisés. Les flux physiques d'entrée de gaz H sont comparés à la somme de gaz H utilisé ou transitant en Belgique, et les flux physiques de sortie de gaz H sont comparés à la somme de gaz H transitant et exporté de Belgique (GNL regazéifié).

Les importations de gaz L, les importations en provenance de connexions directes et les importations de GNL utilisé en Belgique sans être regazéifié et injecté dans le réseau sont ensuite ajoutées au total pour obtenir les chiffres définitifs des importations pour la Belgique.

Par rapport aux résultats obtenus au moyen de la méthodologie précédente, ceux obtenus avec la nouvelle méthodologie montrent non seulement des exportations plus faibles de GNL regazéifié, ce qui signifie des importations globalement plus faibles, mais aussi une répartition différente des importations et des exportations de chaque pays.

---

<sup>2</sup> Il y a une petite quantité de consommation belge le long de cette voie, mais elle n'est pas prise en compte dans les calculs. Cette hypothèse ne sera plus valide dans quelques années, lorsque la structure du gaz L sera convertie pour transporter le gaz H.

Tableau 2. Importations nettes calculées – ancienne méthodologie vs. nouvelle méthodologie

En TJ.

|              | 2017           |                | 2018           |                | 2019           |                |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|              | Ancienne       | Nouvelle       | Ancienne       | Nouvelle       | Ancienne       | Nouvelle       |
| Norvège      | 205.030        | 251.169        | 238.918        | 293.721        | 274.070        | 266.881        |
| Pays-Bas     | 292.196        | 339.060        | 294.181        | 331.761        | 252.168        | 300.415        |
| Allemagne    | 47.458         | 15.346         | 62.563         | 15.047         | 29.830         | 17.922         |
| Royaume-Uni  | 106.009        | 28.230         | 70.525         | 16.101         | 81.780         | 39.764         |
| France       | 386            | 277            | 737            | 263            | 6.959          | 3.086          |
| GNL          | 44.482         | 44.482         | 98.739         | 98.739         | 266.238        | 266.238        |
| <b>Total</b> | <b>695.561</b> | <b>678.562</b> | <b>765.663</b> | <b>755.632</b> | <b>911.045</b> | <b>894.306</b> |

Note : les chiffres de ce tableau incluent le réseau gazier principal de Fluxys Belgium, ainsi que les connexions directes et le GNL utilisé en Belgique sans être regazéifié et injecté dans le réseau.

Source : SPF Economie.

Tableau 3. Exportations nettes calculées – ancienne méthodologie vs. nouvelle méthodologie

En TJ.

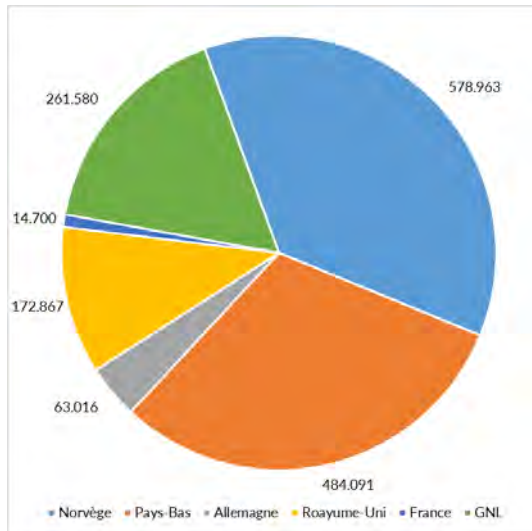
|              | 2017          |               | 2018          |               | 2019           |                |
|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
|              | Ancienne      | Nouvelle      | Ancienne      | Nouvelle      | Ancienne       | Nouvelle       |
| Pays-Bas     | 7.241         | 7.557         | 16.296        | 37.747        | 62.612         | 109.973        |
| Allemagne    | 3.361         | 1.363         | 4.964         | 2.647         | 8.929          | 9.811          |
| Royaume-Uni  | 3.349         | 751           | 10.573        | 1.213         | 3.970          | 6.439          |
| France       | 14.581        | 2.270         | 29.425        | 9.084         | 107.880        | 37.587         |
| Luxembourg   | 822           | 415           | 1.768         | 2.304         | 7.352          | 10.193         |
| <b>Total</b> | <b>29.354</b> | <b>12.355</b> | <b>63.026</b> | <b>52.994</b> | <b>190.743</b> | <b>174.004</b> |

Source : SPF Economie.

Le graphique 1 montre le total des entrées de gaz naturel dans le réseau gazier principal belge en 2019. Cela comprend le gaz L gazeux, le gaz H gazeux et le GNL.

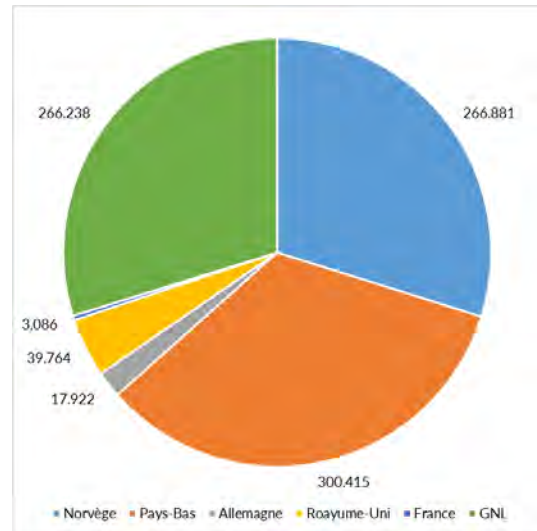
Le graphique 2 montre les importations de gaz naturel en Belgique en 2019. Cela comprend le réseau gazier principal, les connexions directes, le GNL utilisé en Belgique sans être regazéifié et injecté dans le réseau, ainsi que le GNL regazéifié et exporté.

Graphique 1. Total des entrées dans le réseau gazier principal belge en 2019  
En TJ.



Source : SPF Economie.

Graphique 2. Importations de gaz en Belgique en 2019  
En TJ.

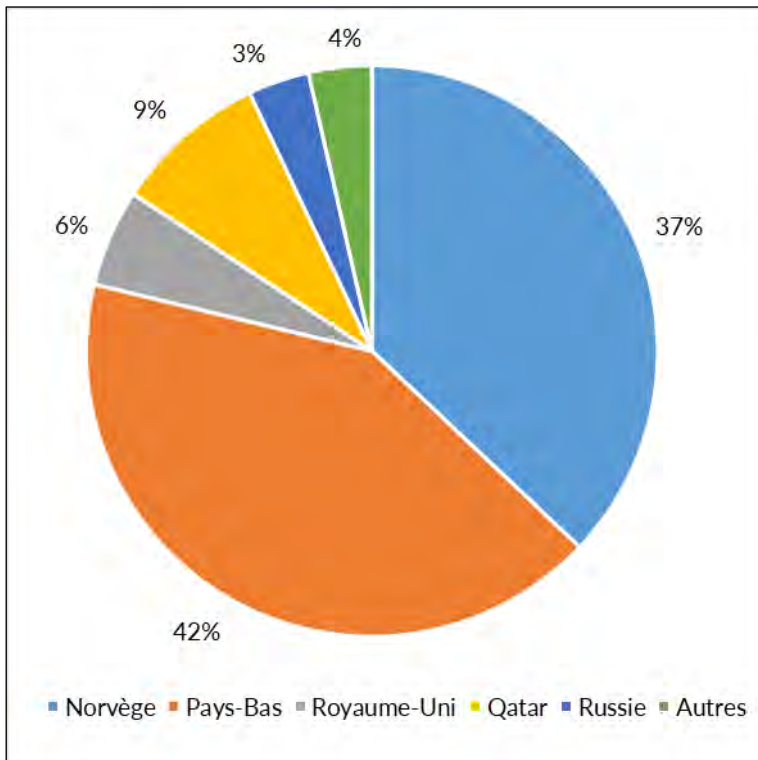


Source : SPF Economie.

Il faut noter que les importations de GNL par bateau ont fortement augmenté en 2019, représentant désormais 17 % des entrées dans le réseau gazier principal et 30 % des importations.

Comme expliqué précédemment, les conventions de déclaration d'Eurostat indiquent que tout le GNL regazéifié doit être déclaré comme importation, ce qui conduit à une représentation surdimensionnée de ce GNL dans les importations. Nous avons donc décidé d'également inclure un graphique montrant l'origine du gaz consommé en Belgique en 2019 (graphique 3).

Graphique 3. Origine du gaz naturel consommé en Belgique en 2019



Source : SPF Economie.

Nous pouvons constater que 42 % du gaz consommé en Belgique en 2019 est entré par un gazoduc en provenance des Pays-Bas, 37 % de la Norvège et 6 % du Royaume-Uni. En outre, 9 % du gaz consommé était du GNL regazéifié provenant du Qatar et 3 % du GNL regazéifié provenant de Russie.

En pratique, le gaz de Norvège (et le GNL importé) est le seul qui provient entièrement du pays d'extraction. Le gaz entrant par gazoduc en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou de la France contient, au moins en partie, du gaz provenant d'autres pays. La catégorie « Autres » comprend l'Égypte, la France, l'Allemagne, l'Arabie saoudite et les États-Unis.

### 3. Conclusion

L'objectif de ce projet était de réviser et d'améliorer la méthode actuelle afin d'éliminer le transit et de déterminer les pays d'origine pour les importations et les pays de destination pour les exportations.

L'ancienne méthodologie utilisait une approche proportionnelle afin d'estimer les quantités de gaz importées vers chaque pays voisin et exportées vers chaque pays voisin.

La nouvelle méthodologie, quant à elle, suit les flux physiques de gaz au sein de la Belgique, en analysant les flux de gaz entrant et sortant de chaque point d'interconnexion sur une base horaire, et en se concentrant sur trois axes principaux de transport du gaz H. Cela permet d'identifier les quantités de gaz H gazeux qui ont transité d'un pays à l'autre, les quantités importées de chaque pays pour l'usage belge et les quantités de GNL regazéifié utilisées en Belgique et exportées vers chaque pays.

La nouvelle méthodologie a été appliquée pour la première fois aux données du cycle de déclaration de 2018, et a également été appliquée aux données de 2017 et 2019 dans le cycle de déclaration de 2019.

Malheureusement, les informations sur l'origine et la destination réelles du gaz importé, transitant et exporté de Belgique ne sont disponibles que pour certains pays (la Norvège pour le gaz H, les Pays-Bas et la France pour le gaz L), ainsi que pour le GNL.

Afin de déterminer plus précisément l'origine et la destination du gaz transporté sur le réseau belge, les pays avec lesquels la Belgique partage des points de passage frontaliers devraient communiquer des informations plus détaillées. Comme il n'a pas encore été possible d'obtenir ces données, les seules données qui peuvent être fournies pour l'instant sont les pays d'importation et d'exportation immédiats.

La nouvelle méthodologie peut également être utilisée pour déterminer l'origine du gaz qui transite par la Belgique. Si une collaboration européenne était mise en place pour résoudre la question de l'origine et de la destination réelles du gaz, ces données pourraient être mises à disposition.

### 4. Références

CWaPE. (n. d.). Généralités sur le gaz naturel. <https://www.cwape.be/node/175#gaz>

Claes, P. (2019). Low-calorific natural gas in Belgium (04.06.2019). *FEBELIEC Position Papers*. [http://www.febeliec.be/data/1588059550L\\_gas\\_ENG\\_20190604.pdf](http://www.febeliec.be/data/1588059550L_gas_ENG_20190604.pdf)

Fluxys. (2019). Fluxys en Belgique. <https://www.fluxys.com/fr/products-services/supplying-europe/belgium>

Gas.be. (n. d.). Transport en Belgique. <https://www.gas.be/fr/materielpedagogique/a-propos-du-gaz/transport-et-stockage/transport-en-belgique>

Règlement (CE) No 1099/2008 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2008 concernant les statistiques de l'énergie. *Journal officiel de l'Union européenne*, L 304, 14 novembre 2008, p. 1–62. <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2008/1099/>